

Compte rendu
Séance du 25 janvier 2016

Absent : M. IMART Jean-Luc a donné procuration à M. GALAUP Alain

Secrétaire de séance : Michel SPASKY

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 12 novembre 2015

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

2/ Comptes Administratifs 2015

Monsieur le Maire présente les comptes 2015 du Budget Communal :

Fonctionnement et Investissement cumulé
340 784.79 € de Recettes pour 248 650.76 € de Dépenses
Soit un excédent sur l'année 2015 de 92 134.03
Excédent reporté des années précédentes 186 633.38 €
Reste à réaliser de 2015 : 86 726.06 €

Excédent reporté en 2016 : $92\ 134.03\ € + 186\ 633.38\ € - 86\ 726.06\ € = 192\ 041.35\ €$

Les Comptes Administratifs sont approuvés à l'unanimité

Monsieur le Maire présente les comptes 2015 du Budget Assainissement

Fonctionnement et Investissement cumulé
14 381.75 € de Recettes pour 5 392.39 € de Dépenses
Soit un excédent sur l'année 2015 de 8 989.36 €
Excédent reporté des années précédentes 7 471.84 €

Excédent reporté en 2016 : $8\ 989.36\ € + 7\ 471.84\ € = 16\ 461.20\ €$

3/ Suppression du CCAS

Les Communes de moins de 1000 habitants ont la possibilité de supprimer le Budget CCAS dès 2016, les Communes continueront les aides aux particuliers sur le Budget Communal.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette suppression.

4/ Contrat d'entretien de la Station d'épuration avec VEOLIA

A compter du 1^{er} janvier 2016 la Commune a pris en charge la gestion de la station d'épuration.
Un contrat d'entretien va être signé avec VEOLIA

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce contrat

5/ Salle des fêtes

Il serait nécessaire de revoir les modalités de location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal décide de louer la salle exclusivement aux habitants de Cahuzac, de fixer à 100 € le prix de la location du samedi au dimanche, un contrat de location sera signé avec les « locataires », deux chèques de caution seront demandés au moment de la signature du contrat, 250 € caution dégradation, 80 € caution nettoyage.

La salle sera prêtée gracieusement aux Associations de la Commune seul le chèque de caution nettoyage de 80 € leur sera demandé.

6/ Prévion des travaux 2016

Construction du point lecture (voir devis)
Terminer la sécurisation de la traversée du village
Achat chaises + tables pour la salle des fêtes + aménagement sous évier du local annexe
Aménagement de l'ancien terrain BOSCH (devis CHANTECLER)
Achat de panneaux d'affichage électoraux

8/Question diverses

L'entreprise CITEOS va faire un devis pour l'entretien de l'éclairage public
L'accueil de loisirs de St Ferréol fonctionne, les enfants sont pris par un bus à la sortie de l'école.
La prochaine réunion du Conseil aura lieu le jeudi 25 février à 20 h 30 la réunion de la Commission Communale des Impôts aura lieu le même jour à 17 heures.

La séance est levée à 22 heures